

Le mot du Maire



Chères Incarvillaises, Chers Incarvillais,

Tout d'abord, j'espère que tout le monde a pu passer de bonnes vacances, ainsi qu'une bonne rentrée qu'elle soit professionnelle ou scolaire.

A contrario des précédents bulletins, ce mot sera plus court qu'à l'accoutumée. Ce que je peux vous annoncer, c'est que nous avons à cœur de stopper ce problème récurrent d'occupation illégale de nos terrains communaux par les « gens du voyage ». Pour cela, nous réfléchissons à mettre en place un muret anti-intrusion. Bien évidemment, chaque habitant sera tenu informé de la décision qui sera prise.

Je profite de ce nouveau numéro de ce Bulletin Municipal pour confirmer à nos aînés que nous renouvelons les « bons repas » en lieu et place du « Repas des Anciens ». Leur distribution se fera d'ici la fin du mois d'Octobre. Enfin, je tenais également à vous dire que plusieurs décisions seront prises prochainement. Celles-ci vous seront communiquées via le Bulletin Municipal et nos autres outils de communication.

Le Maire, Patrick MAUGARS

Agenda (sous réserve des mesures sanitaires)

LOTO

02 & 03/10/2021 (Salle des Fêtes)

• Contact : ASLI (06.70.82.37.31)

COMMÉMORATION

11/11/2021 (Parvis de la Mairie)

• Contact : Mairie (02.32.40.66.86)

REPAS DANSANT

20/11/2021 (Salle des Fêtes)

• Contact : Comité des Fêtes (06.50.81.76.75)

MARCHÉ DE NOËL

04 & 05/12/2021 (Salle des Fêtes)

• Contact : Comité des Fêtes (06.50.81.76.75)

DON DU SANG

08/12/2021 (Salle des Fêtes)

• Contact : E.F.S (dondesang.efs.sante.fr)

VŒUX DU MAIRE

07/01/2022 (Salle des Fêtes)

• Contact : Mairie (02.32.40.66.86)

Un Bulletin, Une Anecdote

Créée en 1802 par Napoléon Bonaparte, la Légion d'Honneur récompense chaque citoyen ayant fait preuve de mérite civil et / ou de bravoure militaire. Depuis sa création, 5 Incarvillais ont eu l'honneur de la recevoir :

- Jacques OUIN (né à Incarville) - Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur le 07/05/1811.
- Jean-Baptiste GUERRE (né à Incarville) - Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur le 28/09/1831.
- Louis LAMBERT (né à Incarville) - Chevalier de l'ordre national de la Légion d'Honneur le 30/08/1871.
- Louis-Athénaïs MOURIER (résident d'Incarville) - Officier de l'ordre national de la Légion d'Honneur le 13/08/1866.
- Le Comte CLEMENT DE LA RONCIERE (mairie d'Incarville) - Commandeur de l'ordre royal de la Légion d'Honneur le 01/01/1806.

En pratique

Mairie d'Incarville

36 rue de Louviers
Tél. 02.32.40.66.86
secretariatdumaire@incarville.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au Jeudi : 14h00 à 18h00
Vendredi : 14h00 à 17h30

Nos réseaux

Site : www.incarville.fr
Facebook : @incarvilleeure
Skype : Mairie Incarville
Instagram : @mairie_incarville

📷 Incarville à travers le temps

Depuis quelques mois, à travers son compte INSTAGRAM, la Municipalité souhaite partager au plus grand nombre son passé. Pour cela, divers documents (anciennes photographies, cartes postales...) sont collectés et comparés avec des éléments de notre quotidien.

Nous sollicitons toutes les personnes possédant des archives en lien avec notre village à nous les communiquer par mail (secretariatdumaire@incarville.fr) ou à nous les ramener directement en mairie (nos secrétaires en feront une numérisation).

Grâce à votre aide, nous pourrions continuer cette entreprise de mémoire chère à tout le monde.



Le « Rendez-vous des Chasseurs » à travers le temps

💬 Les élus se présentent

Depuis les élections municipales de Mars 2020, les élus d'Incarville n'ont malheureusement pas pu rencontrer et échanger autant qu'ils le voudraient avec les habitants.

Pour remédier à cela, nous avons donc décidé de vous présenter, dans chaque bulletin municipal, deux élus afin que vous en sachiez davantage sur celles et ceux qui vous représentent.



Patrice LEROUX
(Adjoint au maire chargé des travaux)

Mon engagement dans cette aventure municipale s'explique par mon envie de comprendre les enjeux liés au fonctionnement d'une commune. De plus, je pense que mon expérience dans le bâtiment m'aide dans les tâches qui me sont confiées en tant qu'adjoint.



Byron FERY
(Conseiller municipal)

Ma présence dans ce projet municipal s'explique par mon envie de découvrir et de participer activement au fonctionnement quotidien de notre commune que j'habite, avec ma famille, depuis plus d'une vingtaine d'années.

Le « Souvenir Français » : une association reconnue d'utilité publique

Depuis 2014, Hubert DROUET préside le « Souvenir Français » sur le secteur de Louviers et des communes environnantes. Du haut de ses 86 ans, il s'occupe, avec ses bénévoles, de la préservation de nos « Morts pour la France » afin que ceux-ci ne tombent pas dans l'oubli.

Monsieur DROUET, qu'est-ce que le « Souvenir Français » ?

C'est une association à but non-lucrative créée en 1887 par François-Xavier NIESSEN. La création de cette association découle de l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne. Monsieur NIESSEN, qui était Alsacien, refusait cela. Afin de montrer qu'il était Français, il décida donc d'entretenir les tombes des « Morts pour la France » de la guerre de 1870 afin de préserver leur souvenir et de maintenir ce sentiment d'unité nationale.

Comment s'organise cette association ?

Le « Souvenir Français » a son siège à Paris. Il existe des délégations départementales. Dans l'Eure, elle se trouve à Evreux. Enfin, il y a également des comités communaux. Dans mon cas, j'ai la responsabilité de 17 communes dont Louviers et Incarville.

Comment êtes-vous arrivé au « Souvenir Français » ?

Pour être tout à fait honnête, je ne connaissais pas cette association avant d'y entrer malgré mes mandats comme Conseiller Municipal (1971-1977) et Maire de Tostes (1977-1999).

La découverte du « Souvenir Français » tient au hasard. Lors de l'une des réunions annuelles des membres de l'Ordre National du Mérite dont je suis l'un des chevaliers, je déjeunais avec le colonel Albert BEUVE. Cet homme, qui était le Président du comité communal de Louviers, m'a proposé d'intégrer l'association et de le seconder en tant que Vice-Président. J'ai répondu favorablement à sa requête en 2008.

En 2014, ce même colonel BEUVE m'a demandé de le remplacer à la Présidence. J'ai envoyé un dossier au siège du « Souvenir Français » qui a accepté de me confier cette tâche que je mène encore aujourd'hui.

Quelles sont les principales missions du « Souvenir Français » ?

Chaque comité a la même mission à savoir, l'entretien des tombes des « Morts pour la France » qu'ils soient enterrés en France ou dans le monde.

Concernant mon comité, celui-ci s'occupe de 230 tombes. Chaque commune de ce comité possède un carré militaire ou des tombes individuelles dont nous nous occupons. Depuis quelques années, nous entretenons aussi les tombes familiales dans lesquelles reposent un « Mort pour la France ». Pourquoi ? Parce-que, avec le temps passant, ces sépultures peuvent ne plus être entretenues pour cause d'absence de descendance.

Concernant l'entretien des tombes, il est somme toute assez simple mais toutefois physique. Cela consiste en une remise en état de celle-ci (nettoyage à l'eau, à la javel et à la brosse, rafraichissement de la peinture). Nous posons également un macaron portant notre logo. Ce macaron est important car, il évite le relevage de ces tombes par les communes. Enfin, un entretien annuel est porté à ses sépultures qui sont aussi fleuries à chaque cérémonie du « 11 novembre ».

Excepté l'entretien des tombes, nous aidons les écoles et collèges au « devoir de mémoire ». Cela consiste, notamment, au financement de certains séjours scolaires. Par exemple, en 2020, nous avons aidé les 3^{èmes} des Collèges Ferdinand Buisson et Saint-Louis de Louviers pour leurs voyages respectifs à Verdun et Cracovie. Pour nous, ce genre de sortie permet de préserver la mémoire de nos « Morts pour la France ».

Nous sommes aussi présents lorsqu'un « ancien combattant » décède. Bien que n'étant pas une association d'anciens combattants, notre présence est importante car s'inscrivant dans ce devoir de mémoire. De plus, comme dit précédemment, nous préservons la mémoire des « Morts pour la France » tués dans les conflits passés mais aussi présents.

→ Suite et fin de l'entretien à la page 4

Le « Souvenir Français » : une association reconnue d'utilité publique

De quoi vit le comité communal du « Souvenir Français » ?

Comme toute association, nous vivons principalement de nos adhérents. En 2020, mon secteur comptait 63 adhérents dont 10 sur Incarville. Ces derniers sont très actifs. Sur le prorata d'habitants, si toutes les communes étaient comme Incarville, j'aurais beaucoup d'adhérentes (*rires*). Les adhérents cotisent annuellement à hauteur de 15€ ou 20€ (s'ils veulent recevoir la revue trimestrielle). Outre ces adhésions, il y a aussi les dons. Je précise que les cotisations et les dons sont déductibles des impôts.

Les communes peuvent nous soutenir via l'octroi de subventions. Sur les 17 communes de mon secteur, nous recevons des aides financières de la part de 6 ou 7 municipalités dont Incarville.

Nous avons aussi les revenus générés par la quête aux portes des cimetières le week-end de la Toussaint. Je précise que l'argent récolté revient pour partie (adhésion, quête) ou intégralement (revue) au siège du « Souvenir Français ». Cela est normal compte-tenu du fait que ce dernier participe à de nombreux projets à l'échelon local.

Quel message passeriez-vous à ceux qui souhaiteraient adhérer / soutenir le « Souvenir Français » ?

Je dirais que la mémoire est importante. Même si nous rendons hommage à nos soldats décédés il y a de cela plusieurs années voire siècles à travers les commémorations officielles aux monuments aux morts, il ne faut pas oublier les cimetières. En effet, ce sont des espèces de mémoire. Pour que celle-ci perdure, je vous invite à nous aider à entretenir ces tombes. Par ce geste, nous pourrions garder le plus longtemps possible en mémoire que ces personnes ont été des grands héros qui se sont battus bravement contre la folie des Hommes, et qui ont été, malheureusement, tués par celle-ci.



François-Xavier NIESSEN, le fondateur du « Souvenir Français »

Le logo du « Souvenir Français »

Henri DROUET, le président du comité communal du « Souvenir Français »

Plusieurs chantiers menés cet Été



Plusieurs travaux ont été menés ou se sont terminés cet Été :

- Rue de St-Cyr : Pose d'un abribus par l'Agglo Seine-Eure.
- Impasse du Chemin Vert + Impasse des Muguetts : Enfouissement des réseaux par le SIEGE.
- Rue des Chasseurs : Remplacement d'une canalisation d'eau potable par VEOLIA.
- Ecole primaire : Réfection de l'isolation dans 2 classes + Pose de nouveaux VELUX par notre adjoint aux travaux, Patrice LEROUX.
- Stade : Création d'un nouveau terrain de pétanque.
- Cité Aldébaran : Remplacement des candélabres.

📌 De la fin d'année scolaire 2020/2021 à la rentrée 2021/2022

La fin d'année scolaire 2020 / 2021 a vu se tenir une exposition sur le domaine spatiale réalisée par la classe des CE2 / CM1 dont vous retrouverez quelques clichés ci-dessous. C'est aussi à cette période que nous avons appris le départ de Julie PELLETIER, directrice de l'école maternelle. Nous lui réitérons nos vœux de bonne continuation professionnelle dans son nouvel établissement scolaire. Nous en profitons également pour accueillir chaleureusement sa remplaçante : Virginie ALEPEE.

Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous communiquer le mot de rentrée de nos deux directrices :

• **La rentrée à l'école maternelle :** Pour cette rentrée scolaire, nous sommes deux enseignantes à savoir Mme LÉZÉ Sandra pour la classe de MS / GS (19 élèves - 14 MS + 5 GS) et Mme ALÉPÉE pour la classe de PS / GS (15 élèves – 9 PS + 6 GS). Mme ALÉPÉE assure également, depuis cette année, la direction de l'école.

La rentrée s'est bien déroulée malgré le protocole sanitaire qui n'a pas permis à tous les parents de rentrer dans l'établissement. Les parents de PS ont pu, cette année, accompagner leur enfant durant une semaine. Les pleurs furent peu nombreux. Grâce à nos petits effectifs, nous allons pouvoir travailler dans de bonnes conditions en espérant, malgré tout, une remontée des effectifs pour pérenniser nos deux classes.

Comme l'école élémentaire, nous reprenons le Yoga avec Lyne, notre professeure. Chaque classe aura 10 séances de cette activité à laquelle les enfants adhèrent avec plaisir et qui est rendue possible grâce à votre participation à la coopérative. Un projet "Classe poney" est aussi en cour d'élaboration et concernera les enfants de MS / GS des deux classes. Ils partiront en fin d'année (date à définir) avec Mme LÉZÉ. Des manifestations seront organisées afin de compléter le financement du projet porté par la Mairie, la coopérative et les parents.

• **La rentrée à l'école élémentaire :** Cette année, nos 82 élèves ont fait leur rentrée le 02 septembre. Les effectifs de cette année ont permis un découpage exceptionnel des classes. Mme CHIRILCENCO assure la classe pour les 19 CP et les 3 CE1. Les 23 CE2 sont réunis avec Mme LE CANN. Mme LEULLIER a en charge les 19 CM1, qui passeront à 21 en automne avec le retour de deux camarades et Mme LEFEBVRE a les 18 CM2.

Les projets de cette année seront encore soumis aux consignes sanitaires, mais nous positivons et allons de l'avant pour que les élèves passent une année scolaire dans les meilleures conditions possibles. D'ailleurs, la classe de CM1 monte un projet pour partir en classe de neige début février aux Moussières dans le Haut Jura. Les élèves et leur enseignante vont organiser plusieurs manifestations durant l'année pour financer ce voyage.

Nous renouvelons également l'initiation au Yoga avec Lyne, notre professeur. Chaque classe aura 10 séances, en salle de motricité et en classe. Cette activité permet aux enfants de travailler la maîtrise du corps et de l'esprit, elle favorise notamment la concentration en classe mais pas seulement. Lyne leur donne toujours de bons conseils pour se détendre le soir, apprendre à se relaxer avant de se coucher. C'est un plaisir pour les enfants et les enseignantes de continuer cette expérience.



📌 Un agenda municipal pour chaque foyer d'Incarville

Lors du Conseil Municipal du mois de Juin, il a été décidé que la commune offrirait à chaque foyer un agenda municipal.

N'ayant aucun coût financier pour notre municipalité, cet agenda sera confectionné par la société « MAIRIE INFO ». Vous le retrouverez dans votre boîte aux lettres en Décembre 2021.

📷 Incarville et les élections départementales / régionales 2021

Les élections départementales et régionales se sont déroulées les 20 et 27 juin 2021. Les Incarvillais ont été appelés à choisir leurs conseillers départementaux et régionaux pour les 6 prochaines années. Sur 1087 électeurs inscrits dans notre commune, ce sont 420 (1^{er} tour) puis 460 (2nd tour) citoyens qui se sont rendus aux urnes pour choisir les listes menées par Daniel JUBERT / Anne TERLEZ (élection départementale), et par Hervé MORIN (élection régionale).

Au-delà des résultats, le déroulé d'une élection dépend de divers éléments. La secrétaire de mairie est le premier rouage dans ces organisation car elle prépare, en amont, les documents nécessaires (planning de présence, édition des listes d'émargement...) au bon fonctionnement du scrutin.



Le jour de l'élection, cette organisation prend place. Le président du bureau de vote est là pour assurer la police à l'intérieur. Un assesseur tient le rôle d'agent d'accueil. Ce rôle consiste à vérifier que la personne qui se présente est bien inscrite sur la liste électorale de la commune. Une attention est portée à son nom. Celui-ci doit être identique tant sur sa carte d'identité que sur sa carte électorale.

Après cette première étape, l'électeur prend une enveloppe ainsi que des bulletins de vote de chaque liste. Il se rend à l'isoloir pour faire son choix. Lorsque sa décision est prise, il se présente à deux assesseurs. Le premier tient l'urne dans laquelle est placée le bulletin de vote, tandis que le second fait signer la liste d'émargement. Suite à cela, la carte électorale de l'électeur est tamponnée.



Après la clôture du bureau de vote à 18h00, le dépouillement est assuré. Les différents assesseurs de la journée décomptent les bulletins et les voix. Une vérification est faite avec la liste d'émargement afin de s'assurer que le nombre de bulletins correspond bien au total des signatures répertoriés.

Lorsque le dépouillement est terminé, les résultats sont remis à la secrétaire du bureau de vote qui centralise et totalise les scores. Ces derniers sont prononcés par le président à l'ensemble de l'assemblée, et affichés. Enfin, les résultats sont ensuite envoyés en Préfecture.



Des modifications dans la collecte des emballages

Depuis le 1^{er} juillet 2021, Incarville, à l’instar des autres communes de l’Agglo Seine-Eure, connaît diverses modifications dans la collecte des emballages.

Des « bacs jaunes » ont été distribués à chaque maison de la commune. Si vous n’avez pas encore reçu votre container, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie. Ces bacs se substituent aux « sacs jaunes » qui peuvent être encore utilisés jusqu’à la dernière collecte de l’année 2021.

Le calendrier de ramassage a également connu quelques transformations. Depuis le début du second semestre 2021, la collecte des emballages se fait, dorénavant, tous les 15 jours (semaine impaire). Vous trouverez, ci-dessous, le calendrier en vigueur jusqu’à la fin de l’année 2021.

Jours de collecte



Dépôt dans les bornes de tri appropriées



Quels horaires pour les déchèteries du territoire ?

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Info pratique
Alizay (ZI du Clos Pré)	8h30 – 11h45 13h30 – 16h45	FERMÉE	8h30 – 11h45	8h30 – 11h45	8h30 – 11h45 13h30 – 16h45	8h30 – 11h45 13h30 – 17h45	
La Haye-Malherbe (Rue de la Ravine)	FERMÉE	14h00 – 17h45	9h00 – 11h45 14h00 – 17h45	14h00 – 17h45	14h00 – 17h45	9h00 – 11h45 14h00 – 17h45	
Pont-de-l’Arche (Voie de la Procession)	FERMÉE	9h00 – 11h45	9h00 – 11h45 14h00 – 17h45	FERMÉE	9h00 – 11h45 14h00 – 17h45	9h00 – 11h45 14h00 – 17h45	
Val-de-Reuil (Voie des Coutures)	FERMÉE	14h00 – 17h45	9h00 – 11h45 14h00 – 17h45	14h00 – 17h45	14h00 – 17h45	9h00 – 11h45 14h00 – 17h45	
Vironvay (Ecoparc)	FERMÉE	13h30 – 17h45	9h00 – 11h45 13h30 – 17h45	13h30 – 17h45	13h30 – 17h45	9h00 – 11h45 14h00 – 17h45	
Louviers (Voie du Patriote)	9h00 – 11h45 14h00 – 17h45	14h00 – 17h45	9h00 – 11h45 14h00 – 17h45	9h00 – 11h45 14h00 – 17h45	14h00 – 17h45	9h00 – 11h45 14h00 – 17h45	
Aubevoye (Rue de l’Etang)	8h30 – 11h45 14h00 – 17h45	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre					
Clef-Vallée-d’Eure (Rue du Chemin Vert)	8h00 – 11h45 14h00 – 17h45	FERMÉE	14h00 – 17h45	FERMÉE	14h00 – 17h45	8h00 – 11h45 14h00 – 17h45	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre

📷 Les résultats approchent pour les « Maisons Fleuries »

Comme chaque année, Incarville a organisé son concours des « Maisons Fleuries ». A l'instar des années passées, les différents lauréats des catégories « Balcon » et « Jardin » se verront récompenser le 08/10/2021.

Les participant(e)s aux « Maisons Fleuries » seront prochainement tenu(e)s informé(e)s de l'horaire et du lieu de la remise des récompenses.

D'ici là, vous retrouverez quelques photos prises lors de la déambulation de nos juges dans les rues d'Incarville.



📢 Respectez les biens communaux et les riverains qui vous entourent

Nous tenons à rappeler que le cimetière et l'école (le week-end et lors des congés scolaires) ne sont pas des terrains de jeu. Ce sont des biens communaux qui méritent le respect et qui ne doivent être aucunement dégradés par de quelconques actes malveillants. Veillez également à adopter un comportement responsable dans les rues et autres zones d'habitation afin de ne pas nuire à la tranquillité du voisinage.

N'hésitez pas à nous remonter tout acte incivique pouvant nuire au confort de vie de chacun afin que nous puissions y remédier.

📢 Pour festoyer, optez pour nos salles communales

La municipalité vous rappelle que nos deux salles communales (la « Salle des Fêtes » et la « Salle de la Source ») sont disponibles à la location tout aussi bien en semaine qu'en week-end.

Pour toute demande de réservation ou pour toute autre question, vous pouvez contacter la mairie par mail ou par téléphone. Vous pouvez également réaliser une pré-réservation et consulter les tarifs applicables à ces lieux via notre site internet en vous rendant sur l'onglet « Vos démarches » (sous-onglet « Location salle des fêtes »).

📢 Au revoir « Fête communale », bonjour « Soirée Beaujolais » !

Alors que nous vous évoquions, dans le dernier numéro de « l'Incarvillais », la tenue de la « Fête communale » les 18 et 19/09/2021, le Comité des Fêtes a dû, à contre-cœur, l'annuler. Cette décision a été motivée par les nombreuses contraintes liées à l'organisation de ce type d'évènement en cette période difficile d'un point de vue sanitaire.

Loin de se laisser abattre, le Comité des Fêtes organise sa traditionnelle « Soirée Beaujolais » qui se déroulera le 20/11/2021 en la « Salle des Fêtes » de la commune.

Si vous souhaitez y participer et / ou obtenir davantage de renseignements, vous pouvez nous contacter par téléphone, entre 18h00 et 20h00, au 06.50.81.76.75 (Cyrille HÉRAULT) ou au 06.65.12.57.30 (Mélanie LARONCHE), mais aussi par mail à l'adresse suivante : comitefetes.incarville@laposte.net

Le Comité des Fêtes en profite également pour vous annoncer la tenue de son premier « Marché de Noël » qui se déroulera les 04 et 05/12/2021 sur le parvis de la Mairie.

📌 Résultats des « Maisons Fleuries » - Année 2021

Comme chaque année, Incarville a organisé son concours des « Maisons Fleuries ». A l'instar des années précédentes, vous retrouverez, ci-après, la liste des différents lauréats :

Catégorie « Jardin »

- Mr ALEXANDRE (11 rue des Coquelicots)
- Mr et Mme FOUCCOUT (12 rue des Chasseurs)
- Mr et Mme BAZUREAU (2 impasse de l'Eglise)
- Mr et Mme CAMUS (17 rue Bergère)
- Mr et Mme LOLIER (11 rue de Léry)
- Mr MAINGUY (12 rue Aldébaran)
- Mr et Mme ERNST (5 impasse de la Ravine)
- Mr et Mme LAPLANCHE (66 rue de Léry)

Catégorie « Balcon »

- Mr DESCOURTIS (16 rue de Léry)
- Mme HELAN (1 rue de la Forêt)
- Mme ROSETTO (29 rue de Léry)
- Mme BENARD (5B rue des Prés)
- Mr GODEFROY (1 impasse des Tulipes)
- Mr et Mme PINGUE (57 rue des Prés)
- Mme DYDUCH (10 impasse des Violettes)
- (19 rue Bergère)

Nous tenons également à féliciter, dans la catégorie « Jardin », Mr MESSU (4 rue de Léry), Mme DEVE (17 rue Aldébaran), Mr COURMARCEL (11 impasse de la Ravine), Mr SERT (1 rue du Saut du Loup), Mme CIRET (5 rue des Coquelicots), Mr SAUVAGE (7 rue d'Epreville), Mme MULOT (6 rue des Chasseurs), Mr et Mme DELACHAIR (6 impasse du Clos Chevalier), Mme DESTEUQUE (16 impasse du Muguet), Mr et Mme JALODIN (37 rue des Prés), Mr et Mme MOREAU (4 rue d'Epreville), Mr et Mme MOUSSU (23 rue Jacques de Maurey), Mr et Mme FRIEDRICH (15 rue de Louviers), Mr GUILLOUZO (58 rue de Léry), Mr et Mme BRAGUET (25 rue Jacques de Maurey), ainsi que Mr SUARD (18 impasse du Muguet).

Mention spéciale également à Mr ANTONI (2 rue des Chasseurs) et Mr AUGNET (7 impasse des Bleuets) pour le magnifique fleurissement de leurs jardins et ceux depuis de nombreuses années.

Le point-rencontre des assistantes maternelles a déménagé

Comme cela est le cas chaque Eté, la municipalité a recruté deux jeunes incarvillais pour participer à l'entretien de notre commune.

Nous remercions ... et ... pour le travail effectué durant leur période de présence.